

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
JURA SUD, PAYS DES LACS, PETITE MONTAGNE ET REGION D'ORGELET**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DELIBERATION N° 2020-093**

SEANCE DU 20 FEVRIER 2020

Nombre de Conseillers

En exercice : **129**

Titulaires présents : **86**

Suppléants présents : **5**

Pouvoirs : **9**

Date de convocation :

14/02/2020

Date d'affichage :

24/02/2020

Votants :	100	Pour :	100	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	------------	--------	------------	----------	----------	---------------	----------

L'an deux mille vingt, le **vingt février**, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME.

Délégués titulaires présents :

ALLEMAND Jean-Luc ; ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Hervé ; BAILLY Thierry ; BANCELIN Robert ; BANDERIER Laurent ; BARIOD Maurice ; BAUD Pascal ; BAUDURET Jacques ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER-ROLLET Claude ; BENOIT Françoise ; BENOIT Jérôme ; BERREZ Didier ; BERTHOZAT Michel ; BESSARD Maurice ; BLASER Michel ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOURGEOIS Josette ; BRIDE Christian ; BRIDE Frederic ; BRIDE Jean-Louis ; BRIDE Marcel ; BROCARD Jean-Pierre ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Rémy ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Célestin ; CARRETIE Josiane ; CASSABOIS Yannick ; CATTET Jean-Luc ; CHAMOUTON Claude ; CHAMOUTON Patrick ; CHARRIERE Gérard ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COTTIN Geneviève ; DALLOZ Jean-Charles ; DELORME Jean-Louis ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DUFOUR Christiane ; DUMONT-GIRARD Philippe ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GAULIER Jean-Paul ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GIRARDOT Bernard ; GIRERD Jacques ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean-Charles ; GROS-FUAND Florence ; GUIDOT Henri ; HEIMLICH Aline ; HUGONNET Franck ; HUGUES Guy ; HUSSON Gérald ; JOURDANT Michel ; JOURNEAUX Cyrille ; LACOMBE Marie ; LACROIX Serge ; LAGARDE Jean-Noël ; LAMARD Philippe ; LONG Grégoire ; MAILLARD Jean-Claude ; MAS Laurence ; MILLET Alain ; MONNIER Roger ; MOREL Alain ; MULLOT Aurélie ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PANSERI Alain ; PIETRIGA Guy ; PROST Philippe ; REBREYEND- COLIN Micheline ; RENAUX Marie-Louise ; RIGAUD Alain ; ROTA Josiane ; SOFFRAY Colette ; TOURNIER Daniel ; VELON Nicole ; VIDEIRA Christelle ; ZANINETTA Jacques ; ZEITLER Isabelle.

Délégués suppléants présents :

ALLOMBERT BLANC Frédéric (20h00) ; BLADE Anne ; GARNIER Joel ; MONNERET Bertrand ; TISSOT Isabelle.

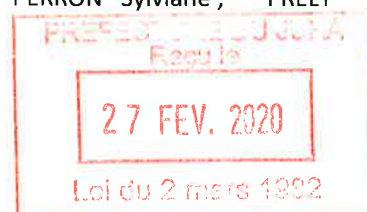
Excusés ayant donné pouvoir :

BOUQUEROD Michel à BRIDE Jean-Louis ; DE MERONA Bernard à BRIDE Marcel ; DUBOCAGE Françoise à PAIN Michel ; HEBERT Anne à CHATOT Patrick ; MANNA Julien à LACROIX Serge ; NEVEUX Marie-Pierre à MONNIER Roger ; PRUDENT Sandrine à BERREZ Didier ; RASSAU Jean-Noël à GIROD Franck ; REVOL Hervé à DELORME Jean-Louis.

Absents / excusés :

BAZZUCCHI Dominique ; BENACCHIO Fabien ; BORGES Alain ; BRUNET Hervé ; BUFFAVAND Lionel ; CAILLON Gérard ; COMTE Thierry ; COULON Jean-Paul ; DUBIEF Ludovic ; DUCLOS Martine ; DUPIN Bernard ; DUVERNAY Daniel ; ECOIFFIER Alain ; FEAU Pascal ; GADIOLET Marie-Agnès ; GAROFALO Pascal ; GILBERT Pierre ; GUICHON Gilles ; GUILLOT Evelyne ; GUINARD Sylviane ; JAILLET Bernard ; LANCELOT Catherine ; MONNERET-LUQUET Jocelyne ; MOREL Denis ; MOREL Guy ; MOREL-BAILLY Hélène ; NIEL Patrick ; PAGET Sylvain ; PERRON Sylviane ; PRELY Fabrice ; RENAUD Denis ; RUDE Bernard ; SOUSSIA Michel ; VUITTON Daniel.

Secrétaire de séance : VELON Nicole



Objet : Transfert des actifs de Vouglans

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la communauté de communes Jura Sud, Pays des Lacs, Petite Montagne et région d'Orgelet, notamment les compétences en faveur du tourisme ;

Considérant la filière lacs, rivières et cascades du Jura visant à valoriser de nombreux sites du territoire de la collectivité tels que le plateau des 7 lacs, les cascades du Hérisson, le lac de Chalain, le lac de Clairvaux-les-Lacs, le lac d'Etival, le lac de Vouglans ;

Considérant la volonté de la communauté de communes de faire du Lac de Vouglans un site touristique emblématique qui vient compléter des sites culturels et touristiques majeurs du territoire tels que le Grand Site en Projet « vallée du Hérisson – plateau des 7 lacs », les sites palafittiques labellisés UNESCO, le site gallo-romain de Villards d'Héria ou encore le musée du Jouet labellisé musée de France ;

Considérant les éléments financiers fournis par le Département du Jura avec l'appui de la Régie de Chalain qui font ressortir les dépenses et les recettes suivantes sur les exercices 2016, 2017 et 2018 :

Chiffres en k€ (HT)	2016	2017	2018
Recettes réelles de fonctionnement consolidées	1 035	1 049	1 071
(-) flux croisés	-112	-133	-134
(-) retraitement des recettes port	+40	+42	+44
Recettes réelles de fonctionnement retraitées	963	957	981
Dépenses réelles de fonctionnement consolidées	712	825	818
(-) flux croisés	-112	-133	-134
(+) cotisations patronales	+43	+57	+48
(+) quote-part de frais de siège	+51	+59	+61
Dépenses réelles de fonctionnement retraitées	693	808	793

Chiffres en k€ (HT)	2016	2017	2018
Solde de la section de fonctionnement	269	150	188
Investissement net annualisé	163	163	163
Résultat net avant impôt	106	-13	25

Considérant par ailleurs que les éléments financiers fournis par le Département du Jura font ressortir les éléments financiers suivants en matière d'investissement :

- Evaluation investissements initiaux + réparations + aménagements : 8.094.000 € HT
- Subventions obtenues : 3.494.000 €
- **Coût net département : 4.600.000 € HT**
- **Evaluation coût moyen annualisé des investissements initiaux = 163.000 € HT (avec 50% financés par emprunt à 1,5% sur 30 ans)**

Considérant par ailleurs que 200 000 € d'investissements sont prévus pour l'année 2020 par le Département du Jura pour la mise en accessibilité des capitaineries ;

Considérant la proposition du Département du Jura de transférer une partie de ses actifs autour de Vouglans à savoir :

- Port de la Saisse (47 postes d'accostage, rampe, point d'eau, borne électrique, capitainerie, ...)
- Port du Meix (270 postes d'accostage, rampe, point d'eau, borne électrique, station carburant, capitainerie, parking, ...)
- Port de la Mercantine (270 postes d'accostage, rampe, point d'eau, borne électrique, capitainerie, parking, bâtiment anciennement affecté au club de voile, portique de déchargement, tracteur et remorque de mise à l'eau,...)
- Plage du Surchauffant
- Plage de la Mercantine
- Camping du Surchauffant
- Droits associés notamment sur Le Surchauffant : Restaurant « Begel », Boutique Le Cuir, Restaurant « Guinguette », Amarrage Le Louisiane, Snack au camping, Chalet de vente Le Louisiane, concessions diverses sur les plages ;

DECIDE

DE PRENDRE ACTE de la volonté du Département du Jura de transférer les actifs situés autour du Lac de Vouglans à la Communauté de communes,

DE DONNER un accord de principe à la reprise de la gestion des actifs autour du Lac de Vouglans par la Communauté de communes,

DE DIRE que cette reprise des actifs devra se faire selon des modalités qui restent à définir et qui feront l'objet d'une délibération future,

DE SOLLICITER le Département du Jura pour que la communauté de communes soit représentée dans la gouvernance du site de Bellecin afin de faciliter une cohérence de développement sur les pourtours du lac de Vouglans,

DE MANDATER Monsieur le Président afin qu'il poursuive les discussions avec le Département du Jura.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président
DELORME Jean-Louis

